

Avenir Secours



(le cas échéant appartenance
à une union nationale de syndicats)

Election des représentants du personnel

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE SPP Catégorie C

Scrutin du 6 décembre 2018

AVENIR SECOURS SERVICES PUBLICS CFE-CGC

Numéro d'ordre	Nom prénoms et grade	Sexe (madame ou monsieur)
1	LIEUTIER Patrice Adjudant	Masculin
2	GUILLOT Steeve Caporal-Chef	Masculin
3	ARNAUD Alexandre Caporal-Chef	Masculin
4	AUDOUARD Jeremy Caporal-Chef	Masculin
5	ROUX Thomas Caporal	Masculin
6	BRUGAL Sébastien Adjudant	Masculin
7	PONOT Christian Adjudant-chef	Masculin
8	SOUCHE Jérôme Adjudant-chef	Masculin

Indiquer le nombre de candidates : 0

Indiquer le nombre de candidats : 8

Indiquer le nombre total de candidats : 8

Indiquer la part des candidats hommes (*en pourcentage*), le cas échéant, arrondi à l'entier : 100%

. supérieur (*raier la mention inutile*),

. inférieur (~~*raier la mention inutile*~~).

Indiquer la part des candidates femmes (*en pourcentage*), le cas échéant arrondi à l'entier : 0%

. supérieur (~~*raier la mention inutile*~~),

. inférieur (*raier la mention inutile*).

Rappel des conditions ayant trait à la qualité de candidat :

- justifier des conditions requises pour être électeur,
- ne pas être en congé de longue maladie ou de longue durée,
- ne pas avoir été frappé d'une sanction disciplinaire du 3^{ème} groupe (*sauf amnistie ou effacement*),
- ne pas être frappé de l'une des incapacités prévues aux articles L 5 et L 6 du code électoral.

Rappel des conditions ayant trait aux organisations syndicales :

Peuvent présenter des candidats, les organisations syndicales :

- de fonctionnaires, qui sont constituées depuis au moins 2 ans (à *partir du dépôt légal des statuts*) et satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance.
- de fonctionnaires affiliées à une union de syndicats de fonctionnaires qui justifie des conditions précitées.